

**DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES ATTRIBUTIONS PRÉVUES
A L'ARTICLE L.2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID : 029-212901052-20251010-202501010101-DE

Par délibération en date du 3 juillet 2020, le Conseil municipal a délégué à Madame le Maire l'exercice des attributions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Conformément à l'article L.2122-23 du C.G.C.T., les décisions relatives à ces attributions sont soumises aux mêmes règles que les délibérations.

Voici la liste des décisions prises en vertu du C.G.C.T. depuis le Conseil municipal du 26 juin 2025 :

ALINEA 4 DE LA DELIBERATION – MARCHÉ DE FOURNITURES

Acquisition de 4 portes sectionnelles pour le centre technique municipal - HAMEURY - 24 430,80 € TTC

Acquisition de bancs pour la végétalisation de la cour école Arvor - PLAS ECO SAS - 9 396,00 € TTC

Acquisition clôture et portail pour l'école Arvor GREEN PAYSAGE 13 516,24 € TTC

Acquisition porte coulissante automatique 1 vantail - KALUEN - 8 000,00 € TTC

Acquisition stores - école Diderot et espace Georges Tigréat - SIZORN - 4 587,78 € TTC

Relamping dans les salles municipales - QUEGUINER MATERIAUX - 1 122,22 € TTC

Fourniture pour la végétalisation école Arvor - QUEGUINER MATERIAUX - 3 972,92 € TTC

Relamping remplacement tubes LED - COMPTOIR ELECTRIQUE FRANÇAIS - 1 761,00 € TTC

Fourniture de 12 plaques fermeture cimetière - Marbrerie GUIVARCH - 2 700,00 € TTC

ALINEA 4 DE LA DELIBERATION – MARCHÉ / CONTRAT DE SERVICES

Contrôle technique pour l'aménagement des abords de la bibliothèque - SOCOTEC - 1 620,00 € TTC

SPS pour l'aménagement des abords de la bibliothèque - Bureau VERITAS - 3 531,00 € TTC

AMO programmation création multi accueil - PR OPTIM - 42 210,00 € TTC

AMO programmation création multi accueil - C2 BI - 4 320,00 € TTC

Abonnement transmission données pour panneaux lumineux - LUMIPLAN - 1 152,00 € TTC

Complément maintenance pour panneaux lumineux - LUMIPLAN - 974,83 € TTC

Maintenance pour radar pédagogique 2025 - ELANCITE - 716,40 € TTC

Convention avec MFR pour balades en Calèche - 5 290,00 € TTC

Dossier technique amiante centre équin – Bureau VERITAS - 540,00 € TTC

Maintenance préventive des équipements de cuisine - HORIS - 1 158,26 € TTC

ALINEA 4 DE LA DELIBERATION – MARCHE DE TRAVAUX

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID : 029-212901052-20251010-202501010101-DE

Rénovation câble HP d'une sono - STEPP - 4 905,60 € TTC

Evacuation déchets amiante de l'aire d'accueil des gens du voyage - BS2D – 7 308,00 € TTC

Séance du Conseil municipal du 2 octobre 2025

Le Maire,
Laurence CLAISSE

